

Informations

Où pouvez-vous rouler ?

Les aires piétonnes sont ouvertes aux cyclistes «à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons». Les rollers en tant que piétons, y sont autorisés, théoriquement sans limitation de vitesse, à l'instar des joggers.



La piste cyclable désigne une chaussée exclusivement réservée «aux cycles à 2 ou 3 roues », aucune dérogation n'est donc possible pour les rollers.



Les bandes cyclables sont doublement interdites aux rollers, en tant que parties de la chaussée exclusivement réservées aux cyclistes.



Toute circulation motorisée est interdite sur les « voies vertes » ; piétons, rollers et cyclistes s'y déplacent librement.

En conclusion, seuls les trottoirs et les voies vertes quand elles existent, sont utilisables pour la pratique du Roller en agglomération.

Lorsque le déplacement se fait en groupe (cortège), il peut être réalisé sur la chaussée.

A noter : De nombreuses villes ou communes ont autorisé la pratique du roller sur les bandes cyclables et sur les pistes cyclables.

A venir

27 mars 2011
à 10h30 au Larry

Randonnée ouverte à tous

Départ à 14h30
Gymnase du Larry



27 mars 2011
Gymnase de la Vanoise

Passage des roues

De 9h30 à 12h00



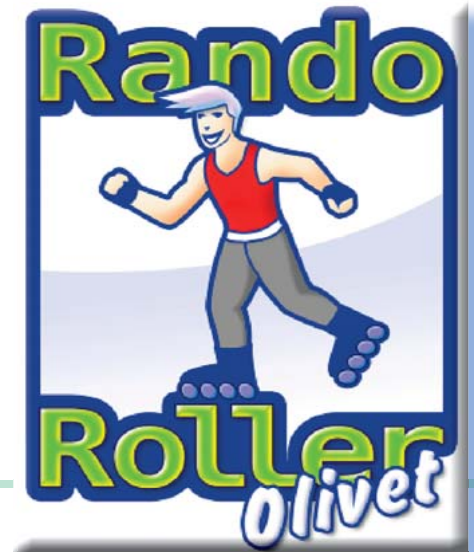
15 mai 2011
départ à 13h30

RALLYE ROLLER dans Olivet

Réservez la date

Lettre d'information

Mars 2011



Nos derniers évènements

Assemblée générale

Celle-ci s'est déroulée le 17 décembre à 18h30 au centre Culturel d'Yvremont. En présence de Mr Venin, Adjoint aux Sports, le Président de Rando Roller a présenté le bilan de l'activité 2009-2010 qui a été voté. Il en fut de même pour l'obtention du quitus pour les comptes de l'association sur la période du 01/09/09 au 31/08/10.

La deuxième partie de la séance a été consacrée à l'élection du bureau (cf. article suivant) et au programme proposé pour la saison 2010-2011. Le Président a informé les participants des difficultés que pourrait rencontrer l'association à terme en l'absence de bénévoles (autant pour encadrer au niveau des initiations ou des staffeurs, que dans l'organisation de l'association elle-même). Il a également souhaité qu'une solution soit trouvée pour permettre à la section de hockey loisir de s'exercer sous un abri couvert.



Bureau 2010 - 2011

Lors de l'assemblée générale et sur vote des adhérents présents ou représentés, un nouveau conseil d'administration a été élu.

Suite à cette réunion, ce conseil s'est réuni le 23 janvier 2011 pour élire les membres du bureau directeur.

Vous trouverez ci-après la composition du conseil d'administration 2010-2011



Vice - Présidente
Trésorière



Président



Secrétaire

Autres membres du bureau directeur



Randonnée du 23 janvier



Rendez-vous à 14h30 au domaine du Donjon. Tel était le « cri » de ralliement pour cette nouvelle randonnée ouverte à tous organisée par notre association.

Plus de 35 rolleristes ont répondu présents et, encadrés par nos staffeurs aidés par le club de la Ferté St



Aubin, ont réalisé une boucle de 9km.



Temps clément, bonne humeur, circuit sympathique, en résumé une réussite.

Prochaine randonnée le 27 mars à 14h30 au départ du Larray

Galette

Nos adhérents étaient invités le 23 janvier, suite à la randonnée de début d'après-midi, ou directement sur place à venir fêter la nouvelle année en partageant la galette de l'Épiphanie.



40 d'entre vous, seuls, entre amis, ou en famille ont répondu. Nous avons pu lors de ce moment convivial échanger le verre à la main



Une question sur une activité :

- initiation@rollerolivet.info
- endurance@rollerolivet.info
- hockey@rollerolivet.info
- slalom@rollerolivet.info